

VILLAGE DE POINTE-VERTE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE

Date : 27 juin 2022

Heure : 19 h

Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Maxime Lejeune, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Maxime Lejeune – maire
- Brigitte Guitard – maire adjointe
- Roger Guitard – conseiller (par téléphone)
- Ronnie Arseneau – conseiller
- Donna Landry-Haché – directrice/greffière
- Emilie Dilhac – Agente communautaire/communication
- Raphaël Lagacé – Coordonnateur des travaux publics

Était absent : Néant

COVID-19 : Protocoles enlevés le 14 mars 2022

Le maire, Maxime Lejeune, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 60-22	Proposée par : Ronnie Arseneau Appuyée de : Roger Guitard
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Présentations diverse – Néant

6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

a) Résolution – Réunion ordinaire du lundi 30 mai 2022.

Résolution : 61-22	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Ronnie Arseneau
Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du lundi 30 mai 2022 soit adopté comme présenté.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Affaires découlant des procès-verbaux – Néant

8. Rapports

a) Rapport du maire

i. Résolution – Rapport et dépenses du maire – Juin 2022

Résolution : 62-22	Proposé par : Roger Guitard Appuyé de : Brigitte Guitard
Que le rapport et les dépenses du maire soit acceptés tel que présenté le 27 juin 2022.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Rapport des comités

i. Comité de Ressources Humaines – Néant

ii. Comité de Finance

Le comité va se rencontrer sous peu. La directrice aura une ébauche du nouveau budget bientôt.

iii. Comité des Travaux Publics – Néant

iv. Bassins Versants

Conseiller Guitard avise les membres du conseil que l'AGA n'a pas pu avoir lieu en raison qu'il n'y avait pas quorum.

v. Quai

Rue du Quai : l'annonce officielle a eu lieu le vendredi 24 juin 2022 à 13 h concernant le resurfaçage de la rue du Quai.

- Les montants se divisent comme suit :
 - Municipalité = 362 135 \$ (26.67%)
 - Fédéral = 543 135 \$ (40%)
 - Provincial = 452 567 \$ (33.33%)

GRAND TOTAL DU PROJET = 1 357 857 \$

Rénovations au quai : Conseiller Arseneau demandera une réunion avec Marco du bureau de Serge Cormier pour en savoir plus sur les développements. Mais, seulement suivant la saison de la pêche.

Une autre annonce aura lieu le mardi 28 juin 2022 pour les autres argents que nous allons recevoir pour la station de déversement et le parc de la plage.

vi. Comité ad hoc pour les logements à faible revenu
Conseiller Arseneau donne un compte rendu verbal. Il prévoit recevoir un rapport écrit d'ici la fin de l'été.

vii. Autre :

1. Plan d'adaptation aux changements climatique de la CSR Chaleur pour la rivière Tetagouche (Conseiller Arseneau)
Deux (2) réunions ont eu lieu.
Le plan d'action est en marche. On a cinq (5) études d'identifiées. Ils ont approché des étudiants à la maîtrise à l'Université de Moncton pour les appuyer avec les études.

c) Rapports des employés.es

- i. Direction générale – La directrice présente son rapport écrit et répond à quelques questions.
- ii. Développement communautaire & de la communication – L'agente présente son rapport verbalement et répond à quelques questions.
Elle fait aussi une mise à jour des activités de la saison estivale.
- iii. Travaux publics – Le coordonnateur des travaux publics présente son rapport écrit et donne une mise à jour des projets.
Beaucoup de choses ont débloquées cette semaine avec les contracteurs et les travaux commencent à avancer plus facilement.

9. Finance

a) Résolution – Approbation des rapports financiers de mai 2022

Résolution : 63-22	Proposé par : Ronnie Arseneau Appuyé de : Brigitte Guitard
Que les états de résultat, les factures payées, les rapports Visa et la conciliation bancaire pour les comptes d'opérations des fonds de fonctionnement généraux, des égouts, du Parc Atlas et du comité de loisirs pour le mois de mai 2022 soient adoptés tel que présenté.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

La directrice est demandée d'avoir des détails sur les dépenses d'énergie à l'Hôtel de Ville.

b) Résolution – Station de déversement

Résolution : 64-22	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Ronnie Arseneau
Que les membres du conseil sont d'accords de verser 13 000 \$ plus taxe à la compagnie Ste. Isidore Asphalte pour paver une section au station de déversement afin de garder l'emplacement plus sécuritaire et propre pour les utilisateurs.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

c) Plan quinquennal (Transports et infrastructure – MTI)

La directrice générale avise les membres du conseil qu'elle a reçu une demande pour un plan quinquennal à partir de 2025. Une fois complété, elle l'emportera aux membres du conseil pour leur approbation.

10. Travaux Publics / Transport / Environnement

a) Mises à jour – Voir aussi les point #8. c) i et #8. c) iii

b) Déchets dangereux

La directrice avise les membres du conseil que la CSR Chaleur a fait une demande pour utiliser le stationnement de l'Hôtel de Ville de Pointe-Verte le samedi 17 septembre 2022 de 9 h à 15 h pour une collecte des déchets dangereux.

11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d'urgence / Beniro

Policiers : Le maire avise les membres du conseil que, dès janvier 2024, et que le nouveau conseil de Belle-Baie sera élu, il y aura une nouvelle structure policière. À ce moment, personne ne sait si c'est la BNPP qui deviendra plus grande sous un nouveau nom ou s'il y aura une nouvelle force policière provinciale. Tout sera dans les mains du nouveau conseil.

12. Affaires communautaires et tourisme

Conseillère Guitard avise les membres du conseil que « La Barque » a reçu un avis écrit du ministère de l'éducation expliquant que rien ne sera fait avec la bâtisse avant le 31 mars 2022. Par contre, le ministère demande aussi que les locaux soient vides par le 30 septembre 2022.

13. Urbanisme et aménagement

a) Rapport de construction – Mai 2022

14. Affaires régionales

a) Nouvelle gouvernance locale

Le maire donne une mise à jour. Il y aura des entrevues pour le poste de la direction générale de la CSR Chaleur le 11 juillet 2022. Maire Lejeune avise qu'il fait partie du comité de sélection.

b) Fête du Canada

Rappel que les célébrations débutent à 13 h à l'Hôtel de Ville. (Levée du drapeau, gâteau, jeux gonflables, etc.)

c) AFMNB – Gestion des actifs – Géoportail municipal

À titre d'information.

d) AFMNB – Rencontres régionales – Mai 2022

À titre d'information.

e) AFMNB – Réseau de stations électriques

La directrice dit que le village a répondu à l'AFMNB disant qu'il y avait un intérêt. Mais, le temps ne nous permettait pas

15. Correspondance – Juin 2022

- a) Reçues
- b) Envoyées
 - Lettres d'appui

16. Arrêtés et politiques

À titre d'information, la province a fait parvenir un message au département de l'urbanisme de la CSR Chaleur pour les recommander de ne plus prendre de demande de modifications au plan rural en raison du temps limité d'ici les élections et la mise en place de la nouvelle gouvernance.

17. Ressources Humaines – Néant

18. Affaires Nouvelles

- a) Résolution – Annulation de la réunion ordinaire du mois de juillet 2022

Résolution : 65-22	Proposé par : Ronnie Arseneau Appuyé de : Brigitte Guitard
Que les membres du conseil sont d'accords pour annulée la réunion ordinaire du mois de juillet 2022.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- b) Résolution – Soirée de reconnaissance aux bénévoles

Résolution : 66-22	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Roger Guitard
Que les membres du conseil votent de tenir une soirée de reconnaissance aux bénévoles en collaboration avec le village de Nigadoo ; Que le montant de 500 \$ soit accordé de la part du village de Pointe-Verte pour cet événement.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- c) Résolution – Semaine ferroviaire (19 au 25 septembre 2022)

Résolution : 67-22	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Ronnie Arseneau
Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 19 au 25 septembre 2022; Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens; Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;	

Attendu qu'Opération Gareautrain demande aux membres du conseil du village de Pointe-Verte d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de la municipalité de Pointe-Verte;

Que les membres du conseil du village de Pointe-Verte adoptent la résolution comme présenté en appui de la « Semaine ferroviaire » du 19 au 25 septembre 2022.

Pour :

Contre :

RÉSOLUTION ADOPTÉE

d) Résolution – Huis clos

Résolution : 68-22

Proposée par : Roger Guitard

Appuyée de : Brigitte Guitard

Que ce point soit discuté à huis clos selon l'article 68 (1) de La Loi sur la gouvernance locale puisqu'il s'agit de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre les négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat;

Pour : 3

Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

- 2 items (vente de terrains)

e) Résolution – Levée du huis clos

Résolution : 69-22

Proposée par : Ronnie Arseneau

Appuyée de : Roger Guitard

Que le huis clos soit levé.

Pour : 3

Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

19. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h 45.

***Prochaine réunion extraordinaire est prévue le lundi 11 juillet et le lundi 8 août 2022 à 18 h 30.**

***Prochaine réunion ordinaire sera tenue le lundi 29 août 2022 à 19 h.**